



PARCOURS FUSIONS ET ACQUISITIONS



Le module de fusions acquisitions vise à permettre de comprendre la logique transactionnelle et de situer les étapes d'une opération de M&A, puis d'intégrer les besoins du client (du point de vue de l'entreprise ou d'un professionnel) pour parvenir à une mise en œuvre de leur savoir-faire théorique en droit au service d'un client et d'une opération et non dans l'absolu. Il se veut une préparation au démarrage de la vie professionnelle en cabinet.

Comment hiérarchiser les impacts sur une transaction des questions de droit soulevées, comment jongler entre les schémas de rapports de force des parties en présence dans une transaction: que peut-on exiger et quels risques couvrir quand on est acquéreur à 100 %, ou bien contrôlant mais en présence d'associés minoritaires ou encore investisseur minoritaire ou égalitaire ? Ces tonalités très pratiques influent considérablement sur le travail de l'avocat et sont souvent mal appréhendées en début de carrière.

Le module visite sous un angle éminemment pratique les compétences-clés dans 3 domaines pour se familiariser avec le quotidien des praticiens des fusions acquisitions:

1. Opérations principales de M&A (une acquisition, un apport partiel d'actifs, une fusion...)
2. Techniques clés de M&A (négocier un pacte, mener une due diligence...)
3. Contrats clés et leur utilisation (une garantie d'actifs et de passifs, une promesse de cession de titres...).

Dans chacun de ces domaines, nous avons retenu un socle de thèmes centraux dans le monde du M&A, avec une optique de «midmarket» qui nous a semblé correspondre au cœur du marché français à ce jour dans les cabinets d'affaires.

Ce parcours est proposé aux élèves avocats en formation initiale et aux avocats en formation continue.

Objectif pédagogique :

Acquérir les fondamentaux en conseil et en contentieux.

Prérequis :

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Méthode pédagogique :

Méthode transmissive.

Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Niveau 1 :

Acquisition des connaissances.

Spécialité :

Droit commercial, des affaires et de la concurrence.

Public visé :

Les avocats en exercice.

Support pédagogique :

Un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Jérôme Patenotte, avocat associé au sein du cabinet Simmons & Simmons où il dirige le département fusions acquisitions / capital investissement.

Les cours sont, sauf exception, assurés par des binômes avocats/personnalité qualifiée en conseil.

CONSEIL

Jeudi 7 octobre 2021 de 9h00 à 11h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Phase d'audit

Jeudi 7 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Rédaction d'un contrat de cession de titres (+ définition des principales clauses côté acquéreur/côté vendeur) - Partie 1

Vendredi 8 octobre 2021 de 9h00 à 11h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Rédaction d'un contrat de cession de titres - Partie 2

Vendredi 8 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Rédaction d'une garantie d'actifs et de passifs

Lundi 11 octobre 2021 de 9h00 à 11h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Mise à jour de statuts / rédaction du pacte d'associés - Partie 1

Lundi 11 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Mise à jour de statuts / rédaction du pacte d'associés - Partie 2

Mardi 12 octobre 2021 de 9h00 à 11h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Mise en place du management packages et autres outils d'intéressement - Partie 1

Mardi 12 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Mise en place du management packages et autres outils d'intéressement - Partie 2

Mercredi 13 octobre 2021 de 9h00 à 11h00

ACQUISITIONS DE TITRES - Financement d'acquisitions

Mercredi 13 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

ACQUISITIONS DE FONDS DE COMMERCE - Réaction contrat de cession de fonds de commerce

Jeudi 14 octobre 2021 de 9h00 à 11h00

RESTRUCTURATION - Fusion / Fusion simplifiée / TUP

Jeudi 14 octobre 2021 de 11h00 à 13h00

RESTRUCTURATION - Apport partiel d'actif